

Bureau du 3 avril 2006

Décision n° B-2006-4123

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Terrain communautaire situé lieu-dit Taffignon - Autorisation donnée à la Commune de déposer un permis de construire**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 mars 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine est propriétaire d'un terrain situé à Sainte Foy lès Lyon, lieu-dit Taffignon et cadastré sous le numéro 143 de la section AY.

Une partie de 3 288 mètres carrés environ de ce terrain est nécessaire à la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, laquelle doit être réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Sainte Foy lès Lyon.

Dans le cadre de l'instruction de ce dossier, il importe d'autoriser ladite Commune à déposer un permis de construire pour la réalisation du projet précité ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Autorise la commune de Sainte Foy lès Lyon à déposer un permis de construire sur la partie du terrain communautaire lieu-dit Taffignon cadastré sous le numéro 143 de la section AY nécessaire à la réalisation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,